

## Réunion annuelle des parties prenantes du projet TWENex

Discours de Pr. V. Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien  
11-14 avril 2023 | Flic-en-Flac, Maurice

---

Messieurs les représentants de la Délégation de l'Union européenne, de l'Organisation des Etats ACP et du Mauritius Research and Innovation Council,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

J'ai un plaisir particulier à vous accueillir ce matin à cette réunion annuelle des parties prenantes du Projet TWENex ou « transformation du secteur des déchets en une filière déchets-énergie dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien ». Ma satisfaction tient à deux éléments qui sont au cœur de notre rencontre : la recherche et l'innovation.

En effet, la recherche scientifique et les innovations techniques et technologiques nous ouvrent un large champ des possibles pour développer et appliquer des solutions concrètes de réduction des émissions carbone, de gestion circulaire des déchets et de production d'énergies durables.

En cela, le projet TWENex, que nous mettons en œuvre avec le Mauritius Research Innovation Council dans le cadre du programme Recherche et Innovation de l'OEACP sur financement européen, constitue une opportunité de mobilisation des acteurs locaux pour transformer la filière déchet – ou au moins une partie – en un gisement d'énergie. Bien entendu, l'atteinte de cet

objectif n'est pas aussi facile : il requiert des investissements humains, techniques, financiers ; des compétences scientifiques ; des cadres incitatifs ; et aussi, disons-le de l'inventivité et même un peu d'audace. Si tout cela est nécessaire dans le cadre du projet TWENex, c'est parce que ce sont aussi des éléments indispensables dans nos politiques publiques, dans nos stratégies régionales et dans nos actions de coopération pour répondre aux enjeux partagés, prégnants et urgents du développement durable.

C'est dans ce sens, Mesdames et Messieurs, que la Commission de l'Océan Indien envisage l'avenir de sa coopération, axée sur la préservation des biens publics régionaux. La recherche et l'innovation, tout comme la formation technique et professionnelle, la stabilité et la sécurité, sont des leviers que nous actionnerons dans nos projets et qui seront au cœur de nos partenariats, notamment avec l'Union européenne et l'Organisation des Etats ACP.

Comme vous le savez, l'Indianocéanie est une région africaine singulière : son insularité est, à certains égards, un facteur supplémentaire de fragilité écologique, économique et sociale. La production actuelle de déchets dans nos îles est aujourd'hui décorrélée des capacités réelles de gestion. Les évolutions démographiques et les tendances consuméristes persistantes, malgré des législations plus contraignantes sur l'utilisation de certains matériaux à usage unique, obligent à de nouveaux comportements : d'abord réduire significativement les déchets et ensuite appliquer la formule connue de Lavoisier « rien ne se perd, rien se crée, tout se transforme ». Pour ce qui nous

intéresse, il s'agit d'appliquer un principe d'économie circulaire en créant un écosystème industriel, plus ou moins large et innovant, dans lequel le déchet est une matière première à transformer en énergie.

En cela, le projet TWENex s'inscrit parfaitement dans les cadres régionaux adoptés par nos Etats membres, dont le plan régional d'action de réduction et de gestion des déchets et la stratégie régionale de transition énergétique.

La réponse offerte par le projet TWENex consiste à stimuler les systèmes d'innovation nationaux et à renforcer la capacité de recherche et d'innovation en soutenant la communauté des chercheurs et l'écosystème entrepreneurial. Grâce à la mise en œuvre de projets de démonstration et de laboratoires vivants, le projet permettra non seulement de développer les compétences aux niveaux de la recherche, de la mise en œuvre de projets et de l'élaboration de politiques, mais aussi de promouvoir les connaissances locales adaptées aux terrains dans les domaines des technologies des énergies renouvelables. Le domaine des connaissances sera, aussi, soutenu, par des outils permettant une collecte et un échange efficaces d'informations aux niveaux national et régional. Et pour que l'ensemble fasse sens et fonctionne, il faut un engagement politique ferme des Etats membres bénéficiaires du projet.

Il est de notre responsabilité collective d'agir ensemble pour trouver des solutions durables aux défis posés par la gestion des déchets, tout en répondant à nos besoins énergétiques croissants et tout en veillant à réduire les inégalités d'accès à des sources d'énergies abordables,

propres et durables. La recherche scientifique nous offre un boulevard dans ce sens. Dans la mise en œuvre du projet, nous nous appuyons sur les multiplicateurs locaux, qui sont nos agences d'exécution nationale. Ils ont été retenus selon leur expertise avérée en termes de recherche et innovation, ou de capacité de développement et de diffusion de technologie d'énergie renouvelable.

Pour réussir la transformation des déchets en énergie, nous devons également, adopter une approche globale et soutenable. Nous devons veiller à ce que les dispositifs de valorisation énergétique des déchets soient correctement conçus et gérés afin de minimiser tout impact potentiel sur l'environnement ou la santé. Il est également important de donner la priorité aux efforts de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets.

De plus, nous devons donner la priorité à l'engagement du secteur privé pour la diffusion à grande envergure des technologies adoptées. L'appropriation communautaire garantit l'ancrage de la promotion de pratiques de gestion durable des déchets, et leur transformation en énergie. Nous devons œuvrer, d'une manière inclusive, pour créer une culture de consommation et de gestion des déchets responsables à l'échelle territoriale appropriée, où les citoyens et les entreprises sont habilités à réduire les déchets, à séparer et à recycler les matériaux, et à soutenir le développement d'installations durables de valorisation énergétique des déchets.

A nos collègues multiplicateurs : je tiens à vous témoigner notre confiance et à vous dire combien nos attentes sont grandes. Vous serez, dans vos territoires,

des ambassadeurs et des novateurs dont la mission dépasse la seule mise en œuvre d'un projet d'application. Il s'agira de faire la démonstration de l'intérêt, de la viabilité, de l'adaptabilité voire de la répliquabilité d'initiatives concrètes en réponse aux défis de la gestion des déchets, de l'énergie, de la croissance et de la réduction des inégalités. C'est beaucoup mais nous faisons le choix de l'optimisme et de la confiance !

Cette réunion annuelle des parties prenantes du projet TWENex est aussi une occasion pour consolider la planification opérationnelle et la mise à disposition des outils harmonisés d'ingénierie de projet pour l'ensemble des multiplicateurs locaux.

Vous me permettrez de terminer en remerciant d'abord les représentants de nos Etats membres et les multiplicateurs ici présents pour votre intérêt pour le projet TWENex et pour votre engagement à y contribuer concrètement et avec constance.

Je souhaite ensuite remercier nos partenaires : le Mauritius Research and Innovation Council avec lequel nous mettons en œuvre ce projet - il est heureux que nous puissions disposer des expertises d'une institution nationale pour la recherche et l'innovation telle que la vôtre.

Je remercie également le secrétariat de l'OEACP et plus particulièrement l'équipe du programme Recherche et Innovation pour leur confiance et leur accompagnement dans l'instruction de notre projet qui s'intègre donc dans un programme plus large à l'échelle des Etats ACP. Je remercie enfin l'Union européenne qui finance le programme R&I de l'OEACP et donc le projet TWENex. Je

souhaite d'ailleurs que cet engagement de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation s'exprime très concrètement dans un avenir proche dans le cadre de son partenariat avec l'Afrique et plus particulièrement avec la COI, notamment en vue d'un programme régional en formation professionnelle qui est une priorité partagée dans nos politiques d'aide au développement. Nous croyons fermement que notre capital humain est notre première richesse et que les réponses à un avenir durable en Indianocéanie résident pour une large part dans l'investissement que nous consentirons pour la formation, l'éducation, la recherche et l'innovation au bénéfice de notre jeunesse.

Je vous remercie de votre attention.